



Les entreprises énergétiques et les autorités locales : partenaires pour la transition énergétique

8 priorités pour une politique énergétique
locale qui fait la différence

- 1** Intégrez l'énergie et le climat dans votre accord politique
- 2** Menez une politique énergétique cohérente et univoque
- 3** Assurez-vous du soutien de la société locale
- 4** Laissez de la liberté au marché
- 5** Misez sur les bâtiments écoénergétiques
- 6** Élaborez un plan en matière de chaleur
- 7** Accélérez le déploiement de la mobilité durable
- 8** Laissez la politique sociale soutenir la politique énergétique

Un rôle spécial pour les pouvoirs publics locaux

Notre mode actuel de production et de consommation d'énergie est soumis à de fortes pressions. Le passage à un modèle énergétique durable requiert des efforts à tous les niveaux politiques. Les pouvoirs publics locaux ont un rôle particulier à jouer à cet égard. En marge de leurs compétences propres, les administrations locales transposent, en effet, les lois fédérales et régionales en une politique qui répond aux attentes et aux besoins locaux, en l'occurrence ceux des citoyens et des PME.

La première étape de chaque changement majeur consiste à s'assurer du soutien de la société. Le succès de la transition énergétique dépend, en effet, de l'implication de tous les intervenants, à chaque phase du processus. L'étape suivante consiste à s'entourer de partenaires en vue de mettre en œuvre la réforme. La riche expertise de ses membres fait de la FEBEG le partenaire idéal pour accompagner les administrations locales sur la voie de la transition énergétique.

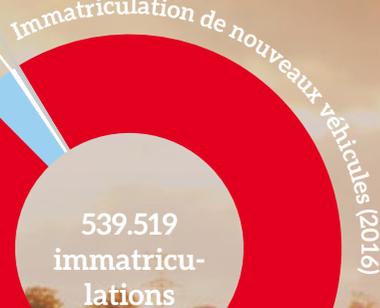
Un réseau de chaleur va être installé dans votre commune ? Vous envisagez d'implanter une éolienne ? Vous investissez dans des bâtiments écoénergétiques ou vous cherchez des solutions durables en matière de mobilité ? Les membres de la FEBEG sont des acteurs de premier plan dans tous ces domaines et ils sont à même de faire la différence dans votre commune.

La FEBEG a formulé huit recommandations en guise d'inspiration pour votre programme électoral, votre accord politique local ou votre plan pluriannuel. Êtes-vous à faire des choix énergétiques efficaces ?

À vous de faire la différence!

Il reste des défis à relever si nous voulons que la Belgique atteigne les objectifs qu'elle s'est fixés en matière d'énergie renouvelable à l'horizon 2020. Ces graphiques illustrent le chemin qui reste à parcourir : la Belgique tarde à passer aux sources d'énergie renouvelable et se tourne encore trop rapidement vers les combustibles classiques.

Gaz 0,40%
Full électrique 0,38%
Hybride 3,00%
Essence et diesel 96,2%



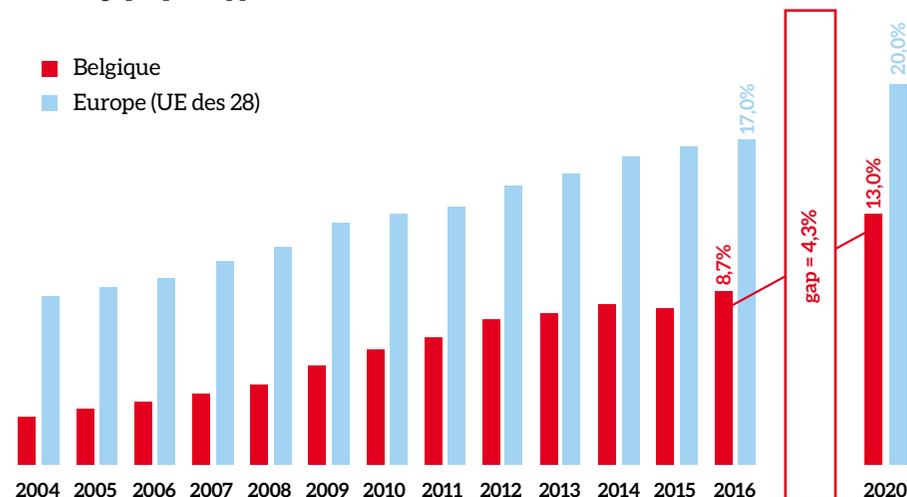
Nombre de véhicules (2016)

5.669.764 voitures

Essence et diesel 98,70%
Hybride 0,86%
Full électrique 0,09%
Gaz 0,35%

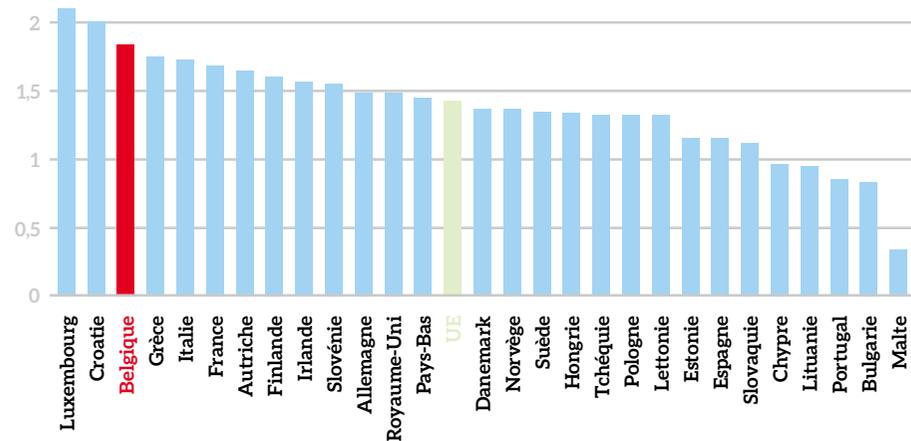
Il est temps de faire un grand pas sur la voie des sources d'énergie renouvelable

Évolution de la quantité d'énergie issue de sources d'énergie renouvelable : la Belgique par rapport à l'UE des 28.



Les ménages belges consomment encore trop d'énergie

Consommation énergétique par habitation, corrigée sur la base du climat moyen de l'UE.



Intégrez l'énergie et le climat dans votre accord politique

La transition vers un **avenir durable** commence dans votre propre commune. Les communes et les provinces ont toutes les cartes en main pour faire face au changement climatique. L'aménagement du territoire est un domaine dont vous détenez les clés. N'hésitez pas à intégrer, dans votre accord politique, des **mesures concrètes** qui formeront la base d'une transition énergétique réussie.

Vos choix en tant qu'autorité locale

- Les énergies renouvelables nécessitent de la place. Adaptez leur mise en œuvre concrète en fonction de votre commune, voire par quartier.
- La collaboration avec des acteurs privés génère des synergies bénéfiques.
- De nombreuses initiatives régionales de soutien sont là pour vous aider :
 - Wallonie : Stratégie wallonne de rénovation ;
 - Bruxelles : Carte solaire en cours d'élaboration, plan régional Air-Climat-Énergie.
 - Flandre : Atlas Hernieuwbare Energie, Windgids et Zonnekaart ;
- Les investissements en faveur de la transition énergétique sont, certes, nécessaires, mais aussi rentables.
- Une évaluation régulière permet de rectifier le tir à temps en vue d'atteindre les objectifs climatiques et énergétiques fixés.
- Les membres de la FEBEG se feront un plaisir de mettre leur expertise à votre disposition pour vous aider à concrétiser une vision énergétique ambitieuse.





Menez une politique énergétique cohérente et univoque

Quelles que soient leurs spécificités et leur taille, les 589 communes belges poursuivent le **même objectif** : enrayer les changements climatiques et accélérer la transition énergétique. Les objectifs climatiques régionaux, belges et européens à l'horizon 2020 orientent les mesures que nous prenons pour y parvenir. Et si vous vous projetiez plus loin ? **Jusqu'en 2030, par exemple ?**

Vos choix en tant qu'autorité locale

- La continuité donne confiance aux investisseurs et garantit le succès à plus long terme. Renforcez cet effet en veillant à ce que les nouvelles mesures s'inscrivent dans le prolongement de vos décisions antérieures.
- Une collaboration étroite entre les différents domaines et niveaux politiques donne naissance à une politique cohérente et largement soutenue.
- La transition énergétique couvre de nombreuses compétences, notamment la rénovation, la mobilité et la production d'énergie renouvelable. Vous pouvez lever des obstacles majeurs dans le cadre de la collaboration mutuelle.
- Les nouvelles réglementations fiscales qui visent à taxer les installations à énergie renouvelable sont contre-productives.
- Vos meilleures pratiques et l'expérience que vous avez engrangée peuvent inspirer d'autres.

Assurez-vous du soutien de la société locale

Le temps presse : il faut passer à l'action maintenant. Tous les segments de la société l'ont bien compris. Les changements trop brusques soulèvent néanmoins souvent des réticences. La transition énergétique ne sera un succès que si elle est soutenue par l'ensemble de la société. C'est le **niveau politique local qui est le plus proche de la population**. Il s'agit souvent du premier interlocuteur des citoyens et des entreprises. Il est donc le mieux placé pour entamer le dialogue sociétal. Rassemblez tous les intervenants autour de la table et soulignez votre responsabilité commune. **Informez, communiquez** et prenez des **décisions en concertation**.

Vos choix en tant qu'autorité locale

- **Dialoguez avec vos concitoyens.** Ils ont de plus en plus conscience du rôle qu'ils peuvent jouer et ils ont envie d'agir. Impliquez-les dans votre politique via des séances d'information consacrées aux énergies renouvelables ou à des formes de participation à des projets relatifs aux énergies renouvelables. Aidez-les à consentir des investissements en efficacité énergétique en leur octroyant des primes.
- **Dialoguez avec les entreprises.** Économie et écologie sont alliées en vue de la transformation vers une société durable. Rendez les investissements dans des solutions écoénergétiques plus intéressants pour les entreprises. Le secteur privé dispose du savoir-faire nécessaire pour doper les investissements. Vous pouvez dialoguer avec les promoteurs à un stade précoce du projet pour les convaincre de vos intérêts communs.

20.800 citoyens investissent d'ores et déjà dans des projets d'énergie renouvelable développés par des membres de la FEBEG. Ces dernières années, les riverains ont contribué à la construction de parcs éoliens à Assenede, Beveren, Olen, Gand, Floreffe et Berloz.

Afin de sensibiliser les citoyens dès leur plus jeune âge à l'importance des énergies renouvelables, le parc éolien de Riemst/Bilzen a ouvert ses portes aux écoliers. D'autres membres de la FEBEG donnent des cours gratuits et confient un rôle d'ambassadeurs à leurs collaborateurs.



Laissez de la liberté au marché

En tant qu'autorité locale, vous n'êtes pas seule pour relever les grands défis sociaux liés au climat et à l'énergie. Le secteur privé peut assumer ses responsabilités et se charger d'une foule de tâches si vous lui en laissez la possibilité. Les entreprises sont on ne peut mieux placées pour développer des **technologies et des services innovants**. Cherchez des solutions avant-gardistes ensemble, mais laissez jouer le marché. La concurrence est le meilleur vecteur d'innovation et permet de maintenir des prix compétitifs.

Vos choix en tant qu'autorité locale

- Comparer est le mot d'ordre lorsque vous achetez des biens et des services ou organisez des achats groupés. Les différentes parties peuvent vous offrir d'autres avantages, y compris à long terme.
- Les fournisseurs d'énergie sont de plus en plus nombreux à étoffer leur offre de services. En faisant appel à ces services, vous avez le champ libre pour vous concentrer sur vos activités fondamentales. À la clé? Rationalisation et efficacité.
- Les communes disposent par excellence de la place et de l'échelle nécessaires pour mettre en place des bancs d'essai d'innovations en collaboration avec les entreprises. De quoi donner naissance à des services innovants pour vos concitoyens et pour votre entité.

Un projet pilote baptisé «Energieklopers» est actuellement déployé à Heerhugowaard, aux Pays-Bas. Le quartier a été équipé de panneaux photovoltaïques, de pompes à chaleur et de chauffe-eaux électriques. Un système intelligent évalue la consommation des ménages participants et adapte l'offre d'énergie à la demande au sein du réseau. L'énergie produite qui n'est pas utilisée directement est mise à la disposition de l'ensemble du réseau, qui sert lui-même d'appoint quand l'énergie produite n'est pas suffisante. De quoi permettre au fournisseur de gérer les pics et les déficits.

Misez sur les bâtiments écoénergétiques

Les communes, les villes et les provinces disposent d'un **riche patrimoine** : maison communale, écoles, hôpitaux, bibliothèques. Tous présentent des besoins énergétiques et des opportunités qui leur sont propres. Inutile de produire l'énergie non nécessaire : c'est la solution la moins chère. Si vos bâtiments sont construits et entretenus de manière écoénergétique, vous incitez vos concitoyens à faire de même.

Vos choix en tant qu'autorité locale

- En tant que ville, commune ou province, vous pouvez donner le bon exemple en investissant - directement ou via des tiers - dans des bâtiments durables et des énergies renouvelables.
- Les initiatives des citoyens et des entreprises en matière d'efficacité énergétique méritent toute votre attention. Une politique de primes bien étudiée encouragera vos concitoyens à aller plus loin que ce qu'impose la loi.
- La collaboration avec les entreprises est la méthode la plus rapide pour déployer des technologies innovantes. En outre, vous pouvez aussi partager les charges financières.
- Rassembler les mesures et les projets permet souvent de réaliser des économies d'échelle.



En signant la « Convention des Maires », les administrations locales se sont engagées à économiser 20 % d'énergie à l'horizon 2020. Londerzeel et Meise ont uni leurs forces et ont conclu ensemble un contrat de performance énergétique (CPE) avec un partenaire privé. Celui-ci sera chargé de rénover les bâtiments communaux en offrant la garantie contractuelle que les économies d'énergie prévues seront réalisées. Les communes utiliseront l'argent ainsi épargné pour rembourser les investissements. Grâce à cette approche intégrale, Londerzeel et Meise disposeront, dans une dizaine d'années, de bâtiments modernes et peu énergivores. Le tout en prenant peu de risques.

Élaborez un plan en matière de chaleur

Le chauffage et le refroidissement représentent environ la moitié de nos besoins énergétiques totaux. Jusqu'à présent, nos bâtiments ont principalement été chauffés individuellement. Quand on sait que pratiquement tous les processus de production génèrent de la chaleur, on comprend vite qu'il y a là un potentiel inexploité. **La chaleur résiduelle de l'industrie pourrait être réutilisée** et complétée par des sources de chaleur renouvelables telles les pompes à chaleur.

Vos choix en tant qu'autorité locale

- En collaboration avec les entreprises, vous pouvez identifier les sources de chaleur stables que recèle votre commune. La chaleur résiduelle peut servir à couvrir (totalement ou partiellement) les besoins de chaleur de votre commune.
- Les services administratifs, les hôpitaux ou encore la piscine communale sont des bâtiments qui nécessitent beaucoup de chaleur. Vous pourriez, là aussi, montrer l'exemple en optant pour une production de chaleur durable et locale.
- Les nouveaux lotissements offrent d'autres possibilités que les seules solutions classiques de chauffage individuel. Pensez à un réseau de chaleur, à la cogénération, aux pompes à chaleur...

Gand entend atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier Tondelier, la ville a imposé des exigences strictes au promoteur immobilier en matière d'énergie durable. Les 530 futurs logements seront raccordés au réseau de chaleur de la ville. Un réseau de distribution local apportera la chaleur à chaque utilisateur. À la clé? Moins de CO₂ et des logements plus grands vu l'absence de cheminées. Un compteur intelligent permettra aux habitants de suivre et de gérer leur consommation de chaleur.

Accélérez le déploiement de la mobilité durable

L'adoption de la **mobilité durable** présente une foule d'avantages pour votre commune : d'une part, une réduction de la quantité de CO₂, d'oxydes d'azote et de particules fines dans l'air et, d'autre part, une diminution des nuisances sonores. En misant sur les alternatives aux carburants liquides, vous contribuerez à la recherche de solutions à la problématique de la mobilité au sens large. Le succès croissant de la voiture partagée et des véhicules au gaz naturel ou à l'électricité en dit long. Prendrez-vous le train en marche ?

Vos choix en tant qu'autorité locale

- La durabilité est une opportunité à saisir et attirera, à terme, de nouveaux investissements. Il est donc intéressant, lors de projets de constructions neuves, d'investir dans des mesures durables comme des points de recharge intelligents.
- La mobilité durable va de pair avec votre politique en matière de stationnement. L'aménagement du territoire joue également un rôle clé pour stimuler les transports « verts ».
- Un marché concurrentiel fait baisser le prix des infrastructures de recharge. Vous pouvez également partager vos propres bornes de recharge avec les citoyens intéressés.
- Les citoyens seront plus enclins à troquer leur voiture essence ou diesel contre des modèles au gaz ou sur batteries si ces alternatives deviennent financièrement plus intéressantes.
- Montrez l'exemple avec votre propre parc automobile.



Le nombre de kilomètres parcourus en véhicules électriques augmente. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de bornes de recharge, mais aussi par une utilisation plus intensive de ces bornes. À Messines, ville rurale, une borne de recharge a été installée à la maison communale pour deux voitures électriques de l'ASBL «Solidariteit voor het Gezin». La borne et les voitures sont à la disposition du public. Lors de chaque recharge, le pass de l'utilisateur externe enregistre le nombre de kWh prélevé. L'ASBL est ainsi dédommagée pour chaque recharge et évite les tracasseries administratives.

Laissez la politique sociale soutenir la politique énergétique

Le nombre de défauts de paiement est en hausse, ce qui peut refléter un problème temporaire ou structurel. Le montant total de la facture énergétique correspond à la somme de plusieurs éléments : coût de l'énergie, frais de transport, taxes régionales et fédérales, tarifs du réseau de distribution. Malgré la part limitée des fournisseurs dans le prix total, ils aident les clients qui ont du mal à honorer leurs factures, et ce de plusieurs manières : en formant leur personnel ou en proposant des plans de remboursement, par exemple. Les fournisseurs ne connaissent pas la situation personnelle de chaque client. C'est là que la commune a un rôle majeur à jouer.

Vos choix en tant qu'autorité locale

- Les défauts de paiement sont souvent le signe d'un problème de précarité plus vaste. Les CPAS et les autres services agréés de médiation de dettes jouent un rôle important dans ce cadre, car ils sont les seuls à pouvoir envisager la problématique dans son ensemble.
- Pour éviter l'endettement structurel, misez sur le renforcement des connaissances et l'allègement des charges qui pèsent sur les groupes socioéconomiquement défavorisés. Les institutions sociales et les fournisseurs sont des partenaires idéaux pour transmettre les connaissances relatives à la facture énergétique au client.
- L'efficacité énergétique fait baisser la facture d'énergie.
 - Assurez-vous que les citoyens prennent conscience de leur consommation, via des scannings énergétiques et un accompagnement personnalisé.
 - Investissez dans des projets d'efficacité énergétique et d'isolation au bénéfice des citoyens défavorisés.
 - Examinez les formules possibles de système de tiers payant garanti par les autorités.
- Une collaboration étroite entre les organismes sociaux et les fournisseurs est bénéfique pour le client.

Avec 3.700 logements, dont 3.300 appartements, le Foyer anderlechtois est l'une des principales sociétés de logements sociaux de la Région de Bruxelles-Capitale. En juin 2016, il a fait appel à un fournisseur de services privé pour rénover l'installation de chauffage. Des panneaux photovoltaïques et une unité de cogénération ont également été installés. Le partenariat public-privé porte ses fruits : les habitants profitent d'un confort accru et d'une réduction de leur facture d'énergie.

Qui est la Febeg ?

La Febeg représente les fournisseurs, les producteurs et les prestataires de services du secteur de l'énergie. L'approvisionnement énergétique présente un grand intérêt stratégique pour la Belgique. Les secteurs de l'électricité et du gaz comptent parmi les plus importants de l'économie belge.

35 membres qui emploient directement 7.895 travailleurs.

Représente un chiffre d'affaires annuel de 17,6 milliards d'euros.

Produit 88 % de l'ensemble de l'électricité en Belgique.

Fournit 98 % de la capacité de production sur le réseau.

Fournit 82 % du gaz utilisé en Belgique.

Approvisionne environ 2.727.000 points d'accès au gaz.

Approvisionne environ 5.010.000 points électriques en Belgique.

Production totale d'énergie éolienne et solaire en Belgique (2017)

 **232**
éoliennes
offshore

Production : **2.735 GWh**
3,2 % de la consommation totale

 **± 28 km²**
de panneaux
photovoltaïques

Production : **3.011 GWh**
3,5 % de la consommation totale

 **866**
éoliennes
terrestres

Production : **3.439 GWh**
4 % de la consommation totale

Consommation électrique totale
en Belgique (2017) :
± 86.300 GWh



Aspiravi ◊ Axpo ◊ Belpower ◊ Biopower ◊ Biostoom ◊
C-Power ◊ Direct Energie ◊ EDF Belgium ◊ EDF
Luminus ◊ Elicio ◊ EM Generation Brussels ◊ Eneco ◊
Engie Electrabel ◊ Engie Laborelec ◊ Eni ◊ Eni Trading
& Shipping ◊ Enovos ◊ Eoly ◊ Epex Spot ◊ Essent.be
◊ Fortech ◊ Gas Natural Fenosa ◊ Gassco ◊ Libramont
Energies Vertes ◊ Norther ◊ Octa+ ◊ Parkwind ◊
Prima LNG ◊ Statoil ◊ Total Gas & Power Belgium ◊
T-Power ◊ Uniper ◊ VEB ◊ WINGAS

Une publication de FEBEG asbl

Galerie Ravenstein 3 boîte 9
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 500 85 85

www.febeg.be
info@febeg.be